

Professeurs des écoles stagiaires : Devenez Ambassadeurs du Numérique



Présentation du dispositif

Depuis 4 ans, l'Académie de Paris et l'INSPE de Paris, en partenariat avec la MGEN et la Ville de Paris proposent à des professeurs des écoles stagiaires de devenir « Ambassadeurs du numérique » durant l'année de stage et les deux premières années qui suivent leur titularisation.

L'ambition du dispositif « Ambassadeurs du numérique » est d'encourager chez les nouveaux enseignants le développement des pratiques pédagogiques dans le domaine du numérique au sein de leurs classes, grâce à une formation spécifique et un suivi de stage adapté.

Devenir Ambassadeur c'est :

1

FORMATION ET
ACCOMPAGNEMENT

2

EQUIPEMENT

3

ENGAGEMENT ET
PERSPECTIVES

4

CANDIDATER



Une formation et un accompagnement

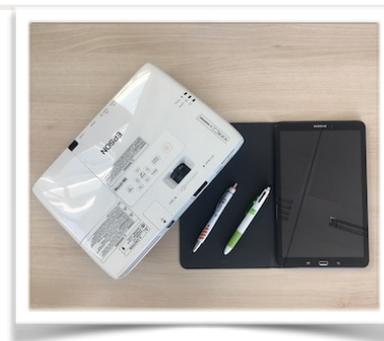
A l'INSPE, la formation des Ambassadeurs est identique à celle des autres professeurs des écoles stagiaires avec un focus sur le numérique :

- Un accompagnement personnalisé pour intégrer le numérique aux pratiques de classe
- Des formateurs spécialisés pour accompagner les usages raisonnés
- Des workshops pour expérimenter les outils et échanger sur les usages pédagogiques
- Un espace collaboratif pour se former

Un équipement individuel

Le professeur des écoles stagiaire sera nommé à la rentrée dans une classe d'une école élémentaire qui bénéficie d'un équipement numérique :

- Une tablette numérique
- Un vidéo projecteur
- Un barre interactive



Un engagement et des perspectives

L'enjeu est de créer un réseau de professionnels de l'éducation motivés contribuant à la réflexion sur les avantages de l'utilisation pédagogique du numérique. Il n'est pas attendu que les Ambassadeurs soient des spécialistes techniciens du numérique mais qu'ils fassent preuve de curiosité et d'une volonté :

- De s'engager dans un projet de formation individualisée vers la construction d'un socle de compétences numériques et pédagogiques,
- De participer aux échanges réflexifs au sein de la communauté de pratiques et de mutualiser,
- De contribuer à la promotion des usages pédagogiques du numérique lors d'événements institutionnels (salon...) ou lors de formations organisés au sein de la communauté.



Comment candidater ?

Vous êtes lauréat du CRPE 2020 ? Nous vous félicitons et vous invitons à compléter le formulaire en ligne pour proposer votre candidature pour devenir « Ambassadeur du numérique promotion 2020-2021 »

Pour en savoir plus le dispositif et accéder au formulaire : [Devenez ambassadeurs du numérique](#)

